Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-938417060-20251211-DELIB2025_201-DE

Val d'Arguenon

**EXTRAIT DU REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

---

**SEANCE DU 11 DECEMBRE 2025**

**L'an deux mil vingt-cinq, le onze décembre,** à vingt heures, le Conseil Municipal de VAL-D'ARGUENON, légalement convoqué le 3 décembre 2025, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Maxime LEBORGNE, Maire.

**Etaient présents :** Maxime LEBORGNE, Christian GUILBERT, Loïc REVEL, Nicole VILLER, Mickaël SEGUIN, Isabelle JOUFFE, Bernard CHRETIEN, Aurore BAUCHE, Vincent CHESNAIS, Pierrick LORY, Michel RAFFRAY, Daniel LEVEQUE, Françoise LE ROUILLE, Michel VACHER, Alix CHOLLET, Magalie TEILLET, Angélique LE VERGE, Isabelle GUILBAUD, Vincent PERROQUIN, Aurélie LEMARCHAND, Aurélie DUPAS, Cédric LEMONNIER, Evelyne ROMMES, Bertrand RABAROT, Xavier MONSCH et Christian EON, *formant la majorité des membres en exercice.*

**Etaient excusés :** Philippe PLARD *(ayant donné pouvoir à Nicole VILLER),* Estelle HERVE GUILLEMOT *(ayant donné pouvoir à Xavier MONSCH),* Jean-Yves GUEGUEN *(ayant donné pouvoir à Christian GUILBERT),* Vanessa SAMSON, Gladys GARETTE et Marie LECOUPLIER et Jacquy GUERIN.

Secrétaire de séance : Alix CHOLLET

## DELIBERATION 201/2025 : TRAVAUX DE RENOVATION LOGEMENT 2 – 1 RUE CHATEAUBRIAND

*Maxime LEBORGNE, intéressé dans cette affaire, quitte la salle.*

Après étude des devis reçus pour la rénovation de l'appartement n° 2 situé 1 rue Chateaubriand,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **DECIDE de retenir les offres suivantes :**
  - **Entreprise CEDEO de Dinan pour un montant de 1 942,44 € H.T. (2 330,92 € TTC)**
  - **Et entreprise POINT P de Plancoët pour un montant de 769,92 € H.T. (923,90 € TTC)**
- Et AUTORISE Monsieur le Maire ou Bernard CHRETIEN, Adjoint au Maire, à signer les documents relatifs à ces travaux.

Pour extrait conforme.
Le Maire,
Maxime LEBORGNE

MAIRIE de VAL-D'ARGUENON (Côtes-d'Armor)